

**LES BAS PRES
COMINES (B)
*Diagnostic floristique***

**Eco-Vie
et
Environnement et Développement
Alternatif**



Stachys palustris (Bas Prés)



NORD NATURE CHICO MENDES – 132 rue d’Artois – 59000 LILLE
Tel : 03.20.12.85.00 – Mél : contact@nn-chicomendes.org

Qui sommes nous ?

EDA (Environnement Développement Alternatif) est une association (loi 1901) constituée de membres aux connaissances et implications variées, motivés par des valeurs et volontés d'action communes pour construire un avenir durable et solidaire.

La planète Terre est finie : ses ressources sont limitées, et sa capacité d'absorber les pollutions aussi. La biosphère n'est pas cloisonnée en compartiments étanches (air, eau, sols, ...). Il est nécessaire de réfléchir de manière à la fois globale et transversale. Les êtres humains et leur environnement forment un tout indissociable.

Notre objectif : informer le plus largement possible, valoriser les responsabilités individuelles et les comportements qui en découlent.

Notre implication est importante à propos de la sensibilisation à l'importance de l'EAU et nous nous sommes engagés à informer largement *tous publics* dans le cadre de l'article 14 de la Directive Cadre Européenne Eau pour retrouver les masses d'eau de qualité à l'horizon 2015.

Cela passe bien sûr par une vigilance accrue des zones humides dont le rôle a été négligé lors de l'ère d'industrialisation massive des 19 et 20^{ème} siècle.

C'est lors d'une conférence que nous avons organisée à propos de la nécessité de végétaliser plutôt que de bétonner les berges de rivières que nous avons appris les menaces qui pesaient sur la zone des Bas Près à Comines Belgique. Nous avons rencontré Philippe Mouton de l'association ECOVIE pour découvrir « in situ » l'enjeu du réaménagement de la Lys et l'éventualité d'en faire un dossier exemplaire pour **tenter de concilier identité patrimoniale et exigences du 21^{ème} siècle**.

Eco-Vie est une association environnementaliste créée en 1978 à Mouscron. Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie depuis 1980. Devenue asbl en 2003, elle a étendu ses activités en 2006 sur les entités de Comines et d'Estaimpuis.

Nous sommes reconnus par la Communauté française en tant qu'association d'éducation permanente.

Notre objectif est la protection de l'environnement, de la qualité de la vie. Pour cela, nous informons très largement nos membres mais aussi la population en général sur les enjeux environnementaux à la fois via notre revue bimestrielle, des dossiers ciblés, des conférences débats, des ateliers de réflexion

Nous donnons les "outils" pour que l'Homme puisse prendre conscience de son pouvoir de "consommateur", pour qu'il puisse prendre conscience de l'importance de son environnement au sens large du terme, de son patrimoine afin qu'il puisse prendre ses décisions en toute connaissance de cause et devenir ainsi acteur de son futur. Notre collaboration avec EDA s'inscrit parfaitement dans cette démarche.

CHICO MENDES : prestataire sollicité

est une association qui a pour vocation d'éduquer et d'agir pour l'environnement. Elle développe des projets associant éducation à l'environnement, citoyenneté et actions de terrain en faveur de la biodiversité.

Quel est le problème ?

Dans ce secteur, de gros travaux doivent être réalisés pour que la Lys devienne une voie d'eau de grand gabarit pour répondre aux demandes croissantes de transport de marchandises. Nous ne pouvons qu'approuver un tel projet à l'heure où nous militons en France pour les alternatives à la route à prendre de toute urgence pour respecter le protocole de Kyoto !

Faire de la Lys une voie d'eau plus importante ne doit pas entraîner pour autant le massacre d'une zone remarquable au nom d'une nécessité économique plus « porteuse » qu'une identité patrimoniale.

Il faudrait non seulement que les travaux se passent de façon exemplaire pour éviter des atteintes irréversibles aux écosystèmes présents mais aussi convaincre les décideurs qu'adjointre une route pour desservir une future zone industrielle signifierait la disparition totale de l'intérêt de cette zone d'autant qu'une voie ferroviaire existe à proximité.

Quelles actions avons nous menées en 2006 avec Eco-Vie ?

- **informer, sensibiliser** les acteurs locaux belges et un ensemble de personnalités françaises intéressées par un projet ayant des incidences transfrontalières, soucieuses du maintien de zones humides remarquables et prêtes à donner un avis purement consultatif dans le cadre d'échanges informels : Conseil Général, Agence de l'Eau, Voies Navigables de France, Syndicat Mixte Syndicat SAGE-LYS (*SAGE : Schéma Aménagement Gestion des Eaux*) lors d'une visite de terrain mais aussi à diverses reprises le public
- **participer à la Journée Mondiale de l'EAU** en faisant intervenir les enfants pour guider les visiteurs
- **rédiger les compte rendus**, les adresser aux divers participants mais aussi **à la presse** et aux différentes instances concernées
- **valoriser la démarche** auprès de la Commission Internationale de l'Escaut
- **assurer le suivi des actions entreprises** en sollicitant régulièrement les partenaires pour susciter une avancée des projets et sensibiliser encore plus largement les populations riveraines de l'enjeu de la transformation du territoire mais aussi sur des projets réalisés dans d'autres régions afin d'élargir la « vision » de l'importance des sujets traités et la transversalité que cela représente dans les domaines des transports et de l'aménagement du territoire à l'échelon européen.
- **rechercher un partenaire** pour effectuer un relevé précis de la flore et de la faune des lieux et surtout des moyens pour financer une telle étude.

L'objectif 2006 a été atteint

puisque en juillet 2006, Gérard Lefebvre de l'association Nord nature Chico Mendès de Lille a réalisé un premier relevé flore à compléter en 2007 dès le printemps. Des associations locales sont prêtes à fournir leurs propres données faunistiques et se joindre au projet. L'objectif 2007 est de publier un état des lieux le plus complet possible pour montrer l'intérêt majeur que représente cette zone et démarrer le projet **Lys, grand gabarit** en toute connaissance de cause.

Les données qui suivent ont été collectées à l'occasion de 3 visites du site :

- Mercredi 12 juillet 2006 (matin) : repérage global de la zone d'étude en compagnie de Philippe Mouton
- Vendredi 21 juillet 2006 (journée) : inventaire floristique
- Mardi 25 juillet 2006 (matin) : inventaire floristique

A l'occasion de ces visites, il a été possible d'effectuer un repérage des grands ensembles naturels et une première approche, non exhaustive de la biodiversité spécifique sur le plan floristique de 3 secteurs particuliers.

Pour une meilleure connaissance du site, il faudrait compléter ce travail par un approfondissement des inventaires sur ces secteurs et des recensements floristiques sur les secteurs non étudiés, en particulier :

- la prairie pâturée située vers le centre de la zone (près des anciens ponts)
- la friche arbustive proche de cette prairie

- la berge de la Lys

Par ailleurs, un suivi ornithologique et un relevé des lépidoptères, des orthoptères, des odonates et des batraciens renseignerait sur l'intérêt des Bas-Prés dans le contexte du corridor biologique que constitue la Lys.

Dans le cadre de cette première étude, 3 secteurs ont été étudiés plus particulièrement :

- La phalaridaie et ses abords (B) :

Habitats :

- ✓ Végétation à *Phalaris arundinacea* (code CORINE Biotope : 53.16)
- ✓ Typhaie (code CORINE Biotope : 53.13)
- ✓ Prairies humides de transition à hautes herbes (code CORINE Biotope : 37.25)

- La peupleraie (B) :

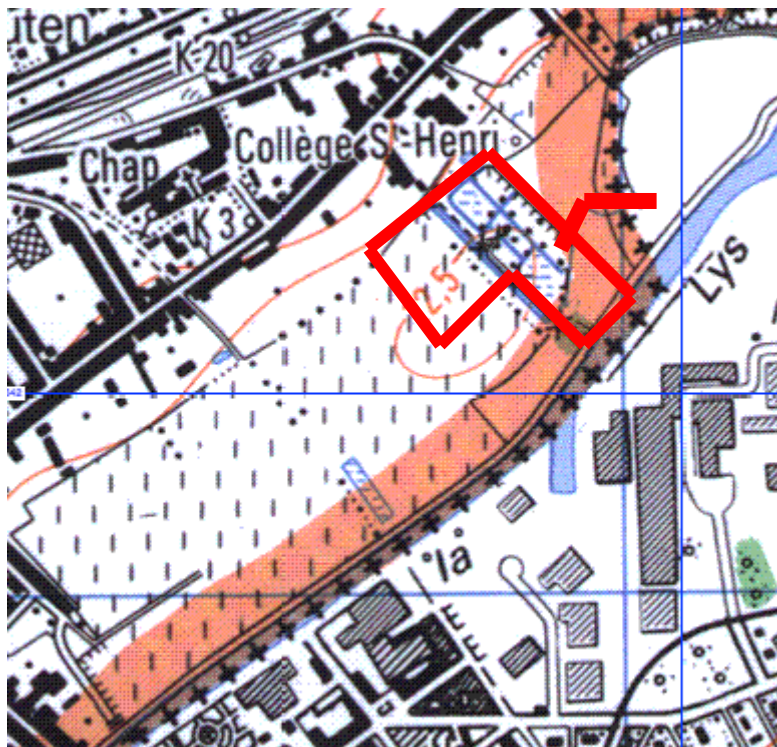
Habitats :

- ✓ Forêt de Peuplier riveraine rudéralisée (code CORINE Biotope : 44.61)
- ✓ Végétation à *Glyceria maxima* (code CORINE Biotope : 53.15)

- Le fossé entre la peupleraie et la station d'épuration (F)

Habitat :

- ✓ Phragmitaies sèches rudéralisée (code CORINE Biotope : 53.112)



— secteur d'étude

Répartition Nord-Pas de Calais et territoires voisins (d'après CRP – Bailleul)

CC : très courant – C : courant – PC : peu courant – AR : assez rare – R : rare – RR : très rare – E : exceptionnel

Coefficient d'abondance dominance

+ : simplement présent (recouvrement et abondance très faibles).

1 : abondant et recouvrement faible ou assez peu abondant avec un plus grand recouvrement.

2 : très abondant ou recouvrement supérieur à 5%.

3 : recouvrement de 25 à 50%, abondance quelconque.

4 : recouvrement de 50 à 75%, abondance quelconque.

5 : recouvrement supérieur à 75%, abondance quelconque.

Végétation à *Phalaris arundinacea* (code CORINE Biotope : 53.16)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
POACEAE	<i>Agrostis stolonifera</i> L.	Agrostis stolonifère	CC	1
RANUNCULACEAE	<i>Caltha palustris</i> L.	Populage des marais	PC	+
CONVOLVULACEAE	<i>Calystegia sepium</i> (L.) R. Brown	Liseron des haies	CC	2-1
CYPERACEAE	<i>Carex disticha</i> Huds.	Laïche distique	PC	3-1
CYPERACEAE	<i>Carex riparia</i> Curt.	Laïche des rives	AC	3
CYPERACEAE	<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. et Schult.	Scirpe des marais	PC	2-1
POACEAE	<i>Elymus repens</i> (L.) Gould	Chiendent commun	CC	1
EQUISETACEAE	<i>Equisetum arvense</i> L.	Prêle des champs	CC	3-1
RUBIACEAE	<i>Galium aparine</i> L.	Gratteron	CC	1
POACEAE	<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmberg	Glycérie aquatique	PC	2
POACEAE	<i>Holcus lanatus</i> L.	Houlque velue	CC	1
IRIDACEAE	<i>Iris pseudacorus</i> L.	Iris jaune	AC	+
JUNCACEAE	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffmann	Jonc à tépales aigus	AR	+
JUNCACEAE	<i>Juncus effusus</i> L.	Jonc épars	AC	1
APIACEAE	<i>Oenanthe fistulosa</i> L.	Oenanthe fistuleuse	AR	+
POACEAE	<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Baldingère	AC	4
LAMIACEAE	<i>Scutellaria galericulata</i> L.	Scutellaire toque	PC	+
LAMIACEAE	<i>Stachys palustris</i> L.	Epière des marais	PC	1
URTICACEAE	<i>Urtica dioica</i> L.	Grande ortie	CC	1
VALERIANACEAE	<i>Valeriana repens</i> Host	Valériane officinale à rejets	PC	+

Typhaie (code CORINE Biotope : 53.13)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
ALISMATACEAE	<i>Alisma plantago-aquatica</i> L.	Plantain d'eau commun	PC	2
CYPERACEAE	<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. et Schult.	Scirpe des marais	PC	1
EQUISETACEAE	<i>Equisetum arvense</i> L.	Prêle des champs	CC	1
POACEAE	<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmberg	Glycérie aquatique	PC	+
JUNCACEAE	<i>Juncus effusus</i> L.	Jonc épars	AC	3-2
LAMIACEAE	<i>Lycopus europaeus</i> L.	Lycope	AC	+
POACEAE	<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Baldingère	AC	1
LAMIACEAE	<i>Stachys palustris</i> L.	Epière des marais	PC	+
TYPHACEAE	<i>Typha latifolia</i> L.	Massette à larges feuilles	AC	4

Prairies humides de transition à hautes herbes (code CORINE Biotope : 37.25)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
POACEAE	<i>Agrostis stolonifera</i> L.	Agrostis stolonifère	CC	3 - +
BETULACEAE	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.	Aulne glutineux	C	4 - +
POACEAE	<i>Alopecurus pratensis</i> L.	Vulpin des prés	C	+
CONVOLVULACEAE	<i>Calystegia sepium</i> (L.) R. Brown	Liseron des haies	CC	1
ASTERACEAE	<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr.	Crépis à tige capillaire	CC	+
APIACEAE	<i>Daucus carota</i> L.	Carotte	CC	+
POACEAE	<i>Elymus repens</i> (L.) Gould	Chiendent commun	CC	1
ONAGRACEAE	<i>Epilobium hirsutum</i> L.	Epilobe hérissé	C	2 - +
ONAGRACEAE	<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb.	Epilobe à petites fleurs	C	+
EQUISETACEAE	<i>Equisetum arvense</i> L.	Prêle des champs	CC	1
ROSACEAE	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.)	Reine des prés	AC	1
RUBIACEAE	<i>Galium aparine</i> L.	Gratteron	CC	1
POACEAE	<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmberg	Glycérie aquatique	PC	+
POACEAE	<i>Holcus lanatus</i> L.	Houlque velue	CC	2
POACEAE	<i>Holcus mollis</i> L.	Houlque molle	AC	1
JUNCACEAE	<i>Juncus conglomeratus</i> L. var. <i>conglomeratus</i>	Jonc aggloméré	PC	+
JUNCACEAE	<i>Juncus effusus</i> L.	Jonc épars	AC	3 - +
JUNCACEAE	<i>Juncus inflexus</i> L.	Jonc glauque	AC	+
FABACEAE	<i>Lathyrus pratensis</i> L.	Gesse des prés	C	1 - +
POACEAE	<i>Lolium perenne</i> L.	Ray-grass commun	CC	2
FABACEAE	<i>Medicago lupulina</i> L.	Luzerne lupuline	C	+
POACEAE	<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Baldingère	AC	+
POACEAE	<i>Phleum pratense</i> L.	Fléole des prés	C	+
POACEAE	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Steud.	Phragmite	AC	5 - +
SALICACEAE	<i>Populus</i> sp.	Peuplier		+
POLYGONACEAE	<i>Rumex conglomeratus</i> Murray	Patience agglomérée	AC	1
POLYGONACEAE	<i>Rumex crispus</i> L.	Patience crépue	CC	1
SALICACEAE	<i>Salix alba</i> L.	Saule blanc	C	+
SALICACEAE	<i>Salix cinerea</i> L.	Saule cendré	AC	+
SCROPHULARIACEAE	<i>Scrophularia auriculata</i> L.	Scrofulaire aquatique	AC	+
ASTERACEAE	<i>Senecio jacobaea</i> L.	Séneçon jacobée	C	+
ASTERACEAE	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill	Laiteron épineux	CC	+
LAMIACEAE	<i>Stachys palustris</i> L.	Epiaire des marais	PC	1
FABACEAE	<i>Trifolium pratense</i> L.	Trèfle des prés	CC	2 - +
FABACEAE	<i>Trifolium repens</i> L.	Trèfle rampant	CC	+
URTICACEAE	<i>Urtica dioica</i> L.	Grande ortie	CC	1
VALERIANACEAE	<i>Valeriana repens</i> Host	Valériane officinale à rejets	PC	+
FABACEAE	<i>Vicia cracca</i> L.	Vesce à épis	AC	+

Forêt de Peuplier riveraine rudéralisée (code CORINE Biotope : 44.61)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
ACERACEAE	<i>Acer pseudoplatanus</i> L.	Erable sycomore	CC	+
BETULACEAE	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.	Aulne glutineux	C	+
ASTERACEAE	<i>Arctium lappa</i> L.	Grande bardane	AC	+
ARACEAE	<i>Arum</i> sp.			+
BETULACEAE	<i>Betula pendula</i> Roth	Bouleau verruqueux	CC	+
POACEAE	<i>Calamagrostis</i> sp.			+
CONVOLVULACEAE	<i>Calystegia sepium</i> (L.) R. Brown	Liseron des haies	CC	1
CORNACEAE	<i>Cornus sanguinea</i> L.	Cornouiller sanguin	CC	+
BETULACEAE	<i>Corylus avellana</i> L.	Noisetier	CC	+
MALACEAE	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	Aubépine à un style	CC	+
POACEAE	<i>Dactylis glomerata</i> L.	Dactyle vulgaire	CC	1
ONAGRACEAE	<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb.	Epilobe à petites fleurs	C	+
ORCHIDACEAE	<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz	Epipactis à larges feuilles	AC	+
POLYGONACEAE	<i>Fallopia japonica</i> (Houtt.) Ronse Decraene	Renouée du Japon	AC	1
RHAMNACEAE	<i>Frangula alnus</i> Mill.	Bourdaie	PC	+
OLEACEAE	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Frêne commun	CC	+
RUBIACEAE	<i>Galium aparine</i> L.	Gratteron	CC	1
GERANIACEAE	<i>Geranium robertianum</i> L.	Herbe à Robert	CC	3 - 1
POACEAE	<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmberg	Glycérie aquatique	PC	+
ARALIACEAE	<i>Hedera helix</i> L.	Lierre	CC	4
JUGLANDACEAE	<i>Juglans regia</i> L.	Noyer royal		+
JUNCACEAE	<i>Juncus effusus</i> L.	Jonc épars	AC	2 - +
OLEACEAE	<i>Ligustrum vulgare</i> L.	Troène commun	C	3 - +
BRASSICACEAE	<i>Lunaria annua</i> L.	Monnaie du pape		+
POACEAE	<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Baldingère	AC	+
SALICACEAE	<i>Populus</i> sp.	Peuplier		4
GROSSULARIACEAE	<i>Ribes rubrum</i> L.	Groseillier rouge	AC	+
ROSACEAE	<i>Rosa gr. canina</i> L.	Rosier des chiens	CC	+
ROSACEAE	<i>Rubus</i> L. sp.			2
POLYGONACEAE	<i>Rumex sanguineus</i> L. f. <i>viridis</i> (Sibth.) Koch	Patience des bois	AC	1
SALICACEAE	<i>Salix alba</i> L.	Saule blanc	C	2
CAPRIFOLIACEAE	<i>Sambucus nigra</i> L.	Sureau noir	CC	1
TILIACEAE	<i>Tilia cordata</i> Mill.	Tilleul à petites feuilles	PC	+
URTICACEAE	<i>Urtica dioica</i> L.	Grande ortie	CC	1
VALERIANACEAE	<i>Valeriana repens</i> Host	Valériane officinale à rejets	PC	+
CAPRIFOLIACEAE	<i>Viburnum opulus</i> L.	Viorne obier	AC	+

Végétation à *Glyceria maxima* (code CORINE Biotope : 53.15)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
ONAGRACEAE	<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb.	Epilobe à petites fleurs	C	1
GERANIACEAE	<i>Geranium robertianum</i> L.	Herbe à Robert	CC	+
POACEAE	<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmberg	Glycérie aquatique	PC	4
JUNCACEAE	<i>Juncus effusus</i> L.	Jonc épars	AC	1
POACEAE	<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Baldingère	AC	1

Phragmitaie sèche rudéralisée (code CORINE Biotope : 53.112)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
POACEAE	Calamagrostis sp.			3 - +
CONVOLVULACEAE	Calystegia sepium (L.) R. Brown	Liseron des haies	CC	1
ONAGRACEAE	Epilobium hirsutum L.	Epilobe hérissé	C	1
ROSACEAE	Filipendula ulmaria L.	Reine des prés	AC	+
RUBIACEAE	Galium aparine L.	Gratteron	CC	1
POACEAE	Glyceria maxima (Hartm.) Holmberg	Glycérie aquatique	PC	+
POACEAE	Phalaris arundinacea L.	Baldingère	AC	2
POACEAE	Phragmites australis (Cav.) Steud.	Phragmite	AC	5 - 2
URTICACEAE	Urtica dioica L.	Grande ortie	CC	1

Le site des Bas Prés présente un intérêt remarquable sur le plan environnemental pour au moins 3 raisons :

- ✓ La richesse des milieux naturels :

Sur la globalité de la zone est rassemblée toute une mosaïque de d'habitats naturels s'inscrivant dans le lit majeur de la Lys.

En termes d'occupation du sol, se sont les milieux herbacés qui dominent (pâtures, prairies permanentes). Les pratiques culturales variées d'une parcelle à l'autre permettent d'entretenir une bonne diversité des habitats. Certaines parcelles sont utilisées de façon peu intensives et semblent être amendées raisonnablement. D'autres (les plus humides) ne sont plus exploitées et constituent des habitats peu communs

De façon plus limitée spatialement, on trouve également sur le site des milieux fermés : peupleraies et fourrés arbustifs.

Un plan de gestion, au moins pour les secteurs qui ne sont pas exploités serait souhaitable, dans le but, en particulier, de contenir la progression des aulnes et des saules sur la cariçaie.

Pour compléter l'ensemble, on notera la présence d'un ensemble de mares sous la peupleraie principale. Actuellement ces mares sont dégradées (dystrophes) mais moyennant une bonne restauration, elles pourraient constituer un habitat aquatique d'un grand intérêt pour la flore et la faune du secteur.

- ✓ La fonction du site dans une logique de corridor biologique

Le site des Bas Prés prolonge vers l'aval l'ensemble des prairies alluviales de la vallée de la Lys. C'est le lieu de passage et de nourrissage pour la faune (mammifères, oiseaux, batraciens, insectes,...) qui se développe le long du cours d'eau.

- ✓ L'intérêt hydraulique de cette zone inondable

L'ensemble du site offre une capacité de stockage des eaux d'environ 200 000 m³ et constitue ainsi une zone d'expansion des crues de la Lys essentielle. En cela, s'y ajoute un intérêt économique majeur, que l'on raisonne en termes de coût évité lors des inondations ou de valeur d'une infrastructure de stockage d'une capacité équivalente.

Le site des Bas Prés prolonge vers l'aval l'ensemble des prairies alluviales de la vallée de la Lys. C'est le lieu de passage et de nourrissage pour la faune (mammifères, oiseaux, batraciens, insectes,...) qui se développe le long du cours d'eau.

✓ L'intérêt hydraulique de cette zone inondable

L'ensemble du site offre une capacité de stockage des eaux d'environ 200 000 m³ et constitue ainsi une zone d'expansion des crues de la Lys essentielle. En cela, s'y ajoute un intérêt économique majeur, que l'on raisonne en termes de coût évité lors des inondations ou de valeur d'une infrastructure de stockage d'une capacité équivalente.

Depuis l'enquête publique concernant le Canal Seine Escaut (mars 2007) nous savons maintenant que la Lys jouera un rôle majeur de liaison entre la Seine et le Nord de l'Europe puisqu'elle sera le vecteur permettant de contourner la ville de Tournai.

Les enjeux économiques pour les villes de Comines sont bien sûr importants et la tentation d'ajouter une voie routière le long des berges s'amplifie, accentuant nos craintes de voir disparaître une zone qui a traversé les siècles en restant préservée, dont l'importance est reconnue et dont on sait aussi la précarité face aux travaux à réaliser. L'objectif de toutes nos études et démarches consiste à alerter sur l'aspect irréversible des décisions qui seront prises.

Ce n'est qu'avec l'ensemble des partenaires transfrontaliers que nous pourrons à la fois faire de la Lys un axe fluvial indispensable et de la zone des Bas Prés un site remarquable, en amont de toute prise de décision définitive.

A l'évidence, l'identité patrimoniale que nous avons pressentie constitue un atout précieux à valoriser pour les générations futures.

Notre détermination pour préserver une véritable réserve faune/flore s'en trouve renforcée !

Anita Villers (EDA) - Philippe Mouton (Eco-Vie)-Gérard lefebvre (NNChicoMendès)



www.eda-lille.org



135 rue de la Vellerie
B - 7700 Mouscron
www.eco-vie.be